



Info-délits Juin 2017



Division prévention criminalité

Votre Gérant de sécurité :

Adjudant Christian Borloz

CGM

Les Granges Neuves 2
1847 Rennaz

☎ 021 557 88 05

☎ 079 446 65 02

christian.borloz@vd.ch



Aigle

Gendarmerie d'Aigle :

☎ 024 557 78 21

Gendarmerie de Rennaz :

☎ 021 557 88 21

Police Aigle :

☎ 024 468 17 17

Urgence : 117



Mai 2017

Date	Délit	Endroit	Type de lieu	Type de mode opératoire	Flag
Lu 01	Cambriolage	ch. de la Planchette	Café/restaurant	Mise en fuite/alarme	
VE 05	Cambriolage	Avenue Chevron	WC public	Introduction clandestine. Arraché radiateur	
Ve 28 / Lu 01	Cambriolage	ch. de la Planchette	Chantier	Cabanons fracturés	
Di 30 / Lu 01	Cambriolage	ch. des Iles	Ferme	Outil ; Porte	
Sa 06 / Di 07	Cambriolage	rue de Fontanney	Ferme	Intro. cland. ; Outillage volé	
Ma 09	Cambriolage	rte d' Evian	Café/restaurant	Outil ; Porte	
Ma 09 / Me 10	Tent. Cambriolage	ch. du Sillon	Garage	Outil ; Porte	
Sa 13	Cambriolage	rue de la Gare	Hôtel	Introduction clandestine	
Ve 19	Tent. Cambriolage	Rue du Rhône	Garage	Porte	
Di 21	Vol de véhicules	Gare CFF	Parking	Moto	

Durant la même période, onze cas de dommages à la propriété, cinq vols simples et quatre vols de cycles ont été signalés aux services de police.

Informations, conseils du mois

VOL DANS LES VOITURES :

Depuis quelques semaines nous constatons une augmentation de ces délits dans notre canton, notamment sur tout l'arc lémanique.

Il apparaît clairement que ce type de criminalité résulte, pour une bonne partie, de l'attrait qu'exercent les objets (téléphones, appareils photos, GPS, sacs à main...) laissés à vue dans un véhicule.

1. N'oubliez pas de fermer les portières, mais également les fenêtres, le toit ouvrant, la capote et le coffre de votre véhicule
2. En cas d'utilisation d'une télécommande, verrouillez vos portes à quelques centimètres de la serrure. En effet, des brouilleurs d'ondes permettent d'empêcher le verrouillage des véhicules s'il est effectué à distance. Il est donc important de vous assurer que votre véhicule est fermé par le bruit caractéristique du verrouillage des serrures et/ou que les phares clignotent, voire manuellement en tirant sur la poignée de la portière
3. Emportez avec soi ses papiers d'identité et la clef de contact même pour un court instant et en cas d'absence prolongée, emportez également vos documents de bord
4. Ne laissez pas d'argent, de sac ou objet de valeur apparent dans votre véhicule, même pas un court instant
5. Laissez éventuellement le vide-poche ouvert pour montrer que le véhicule est vide.



Le gérant de la sécurité de l'Est vaudois : C. Borloz adj

Abonnez-vous et soyez au courant des dernières actualités de la Police Cantonale en matière de prévention et de sécurité

<https://www.facebook.com/policevd>

<https://twitter.com/policevaudoise>

<https://www.youtube.com/user/policeVD>

<https://instagram.com/policevd/>